

Réf: Dossier N° 152311

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DIVERSION »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE, A 100
M DE LA CNPS , Lot 145, Ilot 7

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/10/2022 , et enregistrés au CEPICI le 19/10/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIVERSION »

Objet : Création d'applications mobiles et ordinateur, Création de sites et applications internet, Graphisme et conception de support print, Webmarketing et e-référencement, Formation et digitalisation des entreprises, E-communication / E-marketing, Maintenance des systèmes d'informations (S.I), Vente d'articles et de fournitures informatiques.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 500,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE, A 100
M DE LA CNPS , Lot 145, Ilot 7

Dirigeant(s) : M YAO BAH EMMANUEL BERNARD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-09775 du 24/10/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°55997/GTCA/RC/2022 du 24/10/2022

